



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLERANS

COMPTE RENDU DU 11 OCTOBRE 2022

PRESENTS

M. MONTI, M. MOURET, Mme BEYNEY, M. BARBAT, M. GAUME, M. GEERDENS, Mme TORRES

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

M. BIATO, Mme NISSATO

ABSENT

M. REVERSADE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00.

1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve le CR de la réunion du 20 septembre 2022 à l'unanimité.

2. Convention SDE (Syndicat d'Energies) – éclairage public

M. MONTI présente le projet de convention cadre avec le SDE24 concernant la modernisation du parc de l'éclairage public. Les candélabres et les lampes vétustes seront remplacés, afin d'optimiser l'éclairage et de diminuer les frais de fonctionnement.

Après avoir examiné l'ensemble des points lumineux, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention, en tenant compte des modifications suivantes par rapport à l'état actuel du parc (63 foyers existants) :

- 16 foyers supprimés,
- 10 foyers passant du régime « l'éclairage permanent » au régime « extinction entre 22h30 et 6h ».

3. SMD3 – Pouvoir de police

M. le Maire rend compte de la réunion organisée par la CCBDP le 4 octobre dernier concernant le projet de verbalisation des dépôts sauvages par le SMD3.

Dans l'état actuel du dossier, le Conseil Municipal donne un avis défavorable au transfert du pouvoir de police du Maire au SMD3 sur ce sujet.

4. Adressage – Etat d'avancement de la démarche

Le Conseil Municipal continue son travail de dénomination des voies de la commune. La prochaine réunion aura lieu le 17 octobre. A la fin des travaux, une réunion d'information est prévue pour présenter le résultat de la démarche.

5. Questions diverses

- M. MONTI présente le devis de fourniture d'extincteurs de la Société MP INCENDIE pour les logements communaux. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour l'achat d'extincteurs pour la somme de 247,32 € TTC.
- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 10h30 au monument aux morts au bourg de Clérans, et à 11h30 à Pressignac. Elle sera suivie d'un pot, puis d'un repas.
- M. le Sous-Préfet de Bergerac a rendu visite à la Commune le lundi 10 octobre. Les élus l'ont accompagné dans la visite des bourgs de Cause et de Clérans, et lui ont présenté les projets à venir, notamment la rénovation des bâtiments de l'école et de la salle des fêtes. Suite à ces échanges, il apparaît opportun de lancer très rapidement les travaux de rénovation à la salle des fêtes pour pouvoir bénéficier de l'aide de l'Etat dans le cadre des économies d'énergie.

6. Prochaine réunion

15 novembre 2022 à 19h.

Fin de la réunion : 22h15.